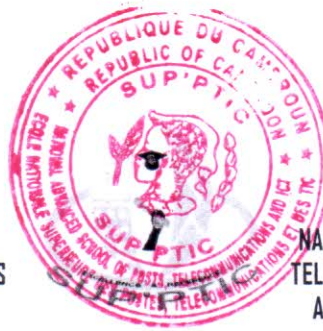


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES,
DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NATIONAL ADVANCED SCHOOL OF POSTS,
TELECOMMUNICATIONS AND INFORMATION
AND COMMUNICATION TECHNOLOGIES

N° 26 / 1996 / SUP'PTIC / SSS

Yaoundé, le 21 SEPT 2026

COMMUNIQUE

Fixant les modalités d'accueil et d'inscription des étudiants, au titre de l'année académique 2026-2027

Le Directeur de SUP'PTIC informe tous les étudiants, que le chronogramme des activités liées à la rentrée académique 2026-2027 des étudiants de la formation Classique est précisé ainsi qu'il suit :

- accueil des étudiants le **15 octobre 2026** dans l'**amphithéâtre** à **08 heures** ;
- inscription des étudiants du **15 au 16 octobre 2026** ;
- début effectif des enseignements du premier semestre le **19 octobre 2026**.

Le dossier d'inscription complet, à déposer au bureau de la scolarité (**Porte A8**), est constitué des pièces ci-après :

1. Pour les étudiants admis en 2026 par concours ou étude de dossiers

- une photocopie du reçu de paiement de la totalité des frais d'inscription et de scolarité ;
- une photocopie du diplôme d'entrée, après présentation de l'original dudit diplôme ;
- une **photocopie certifiée** conforme de l'acte de naissance ;
- 2 photos 4x4.

2. Pour les autres étudiants

- une photocopie du reçu de paiement des frais d'inscription et d'au moins la moitié des frais de scolarité ;
- une **photocopie certifiée** conforme de l'acte de naissance, le cas échéant.

Par ailleurs, la date limite de dépôt des dossiers d'inscriptions est fixée au **15 novembre 2026**. Au terme de ce délai, tous ceux qui ne se conformeront pas à cette exigence seront considérés comme démissionnaires.

